



PROGRAMME MAWE TATU II

Composante Engagement des Hommes

RAPPORT ANALYSE SOCIALE ET ACTION (ASA) SUR L'IDENTIFICATION DES NORMES SOCIALES NEGATIVES DANS LE NORD ET SUD-KIVU



JUILLET
2020

REMERCIEMENTS

Nous voudrions adresser nos sincères remerciements à tous ceux et à toutes celles membres et agents des organisations partenaires (COMEN, ADJ, GEL) qui interviennent dans la mise en œuvre du programme Mawe Tatu et qui ont participé à la réalisation de l'enquête Analyse Sociale et Action (ASA) en réalisant des entretiens avec les personnes clés et les focus group avec les membres de la communauté qui ont ainsi largement contribué aux résultats présentés dans ce document afin d'identifier les normes sociales néfastes qui marginalisent les femmes et les jeunes dans la jouissance de leurs droits au sein de la communauté.

Merci à toutes et à tous d'avoir donné de votre temps et contribution. Sans la précieuse collaboration de tout un chacun qui nous a accompagnée physiquement et intellectuellement tout au long de cette analyse, le travail n'aurait pas pu se réaliser.

Toute notre gratitude à Monsieur Blaise KIBISWA l'expert qui a accompagné l'équipe sur le plan technique dans toutes les étapes de cette activité et au Docteur Caroline KASONGO, la Program Manager du Projet Mawe Tatu II qui n'a pas cessé d'accompagner l'équipe de loin ou de près en donnant des bonnes orientations afin de s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés par cette Analyse Sociale et Action(ASA).

RESUME DE L'ENQUETE

L'enquête ASA (Analyse Sociale et Action) porte sur l'identification des normes sociales néfastes et discriminatoires qui prévalent dans leurs communautés respectives et prioriser celles sur lesquelles le programme va accompagner les communautés particulièrement pour leur transformation afin d'améliorer le statut socio-économique des femmes et des jeunes et de leur permettre d'influencer les décisions qui concernent leurs ménages et leurs communautés , ainsi qu'en matière de santé sexuelle et reproductive. Cette enquête a été réalisée dans neuf (9) zones de santé dont 4 dans la Province du Nord-Kivu (Goma, Karisimbi, Nyiragongo et Rutshuru) et 5 dans la province du Sud-Kivu (Ibanda, Kadutu, Bagira, Walungu, Lemera).

Cette activité a été mise en œuvre par COMEN en collaboration avec les autres partenaires de mise en œuvre du programme MAWE TATU II (ADJ, GEL) avec l'appui technique et financier de Care International.

A. CONTEXTE

La République démocratique du Congo (RDC), en particulier ses provinces de l'Est, a été fortement touchée par les guerres multiples, ses conséquences et le conflit qui s'est prolongé au cours des dernières décennies. Ces nombreux conflits, qui ont opposé divers acteurs, notamment les forces armées de la RDC et plusieurs groupes de milices du Nord et du Sud-Kivu, ont entraîné la destruction à grande échelle d'infrastructures économiques et sanitaires essentielles, mettant de plus en plus à rude épreuve la capacité d'accéder aux ressources vitales et gérer ainsi leurs propres moyens de subsistance. Les femmes et les jeunes ressentent le plus fortement cette tension, étant donné que les facteurs sociaux et culturels perpétuant généralement les inégalités, la violence et une santé médiocre limitent considérablement la vie physique, reproductive et aspirante de la majorité des femmes et des jeunes congolais.

C'est dans ce contexte que le programme Mawe Tatu II, qui regroupe ADJ, COMEN, GEL, CARE RDC, CARE Nederland et ZMQ, s'appuyant sur les efforts menés dans le cadre de la 1^{ère} phase du programme Mawe Tatu, en particulier sur les besoins et les priorités exprimés par les communautés, avec les résultats de la mise à jour du contexte et des analyses de problèmes de genre et des expériences d'autres programmes, propose de mettre l'accent sur les possibilités limitées offertes aux femmes et aux jeunes congolais d'exercer leurs droits socioéconomiques. Comme dans la phase précédente, Mawe Tatu II travaille avec les femmes, les hommes et les jeunes dans le but d'améliorer leurs conditions économiques, leur santé sexuelle et reproductive, tout en veillant à ce qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour négocier les obstacles structurels à leur développement, tout en s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité des sexes.

C'est un programme de 36 mois, qui se déroule dans les provinces du Nord Kivu (ZS de Goma, ZS de Karisimbi, ZS de Nyiragongo, ZS de Rutshuru) et du Sud-Kivu (ZS d'Ibanda, ZS de Kadutu, ZS de Bagira, ZS de Walungu, ZS de Lemera) et a été conçu pour atteindre directement :

- **2 500 filles (âgées de 13 à 17 ans) et 12 500 femmes (âgées de 18 à 49 ans) qui sont les plus marginalisées sur le plan socio-économique,**

vulnérables à la violence sexiste dans leurs communautés, organisées en VSLA ;

- **8 000 hommes âgés de 25 ans et plus pour qui les modèles de masculinité en vigueur sont à la fois violents et non productifs ;**
- **2 500 garçons (âgés de 14 à 24 ans) qui négocient le passage risqué à l'âge adulte dans un environnement social et économique en détresse, organisés dans des groupes de réflexion des Hommes et garçons engagés.**

L'objectif d'impact du programme Mawe Tatu II est que les femmes, les hommes et les jeunes (garçons et filles) du Nord et du Sud-Kivu sont des acteurs clés et sont ainsi en mesure de contribuer à une plus grande égalité des sexes, à la promotion des relations entre hommes-femmes qui peuvent prévenir la VBG et promouvoir une meilleure gestion économique du ménage ainsi que des comportements plus sains en matière de santé sexuelle et reproductive.

Les résultats du programme sont :1) l'entrepreneuriat, 2) l'engagement des hommes et des garçons pour une masculinité positive et 3) les droits à la santé sexuelle et reproductive. Le programme déploie 2 principales approches : le modèle de l'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) de CARE, qui constitue un point de départ pour le développement des entreprises et l'engagement des hommes et des garçons.

Un plan stratégique de plaidoyer a été élaboré par toute l'équipe du consortium et avait retenu 3 axes prioritaires pour le plaidoyer : axe 1 sur la transformation des normes sociales ; axe2 sur l'harmonisation et la réduction des taxes en faveurs femmes et jeunes entrepreneurs et l'axe3 sur les produits et services financiers adaptés et accessibles pour les femmes et jeunes entrepreneurs.

Ainsi, dans ce cadre, care international avec ses différents partenaires qui interviennent dans la mise en œuvre du programme Mawe Tatu II, ont procédé à la réalisation d'une enquête Analyse sociale et Action (ASA) dans les 9 zones de sante dans lesquelles le projet intervient dans le Nord et Sud-Kivu afin d'identifier les normes sociales discriminatoires qui prévalent dans leurs communautés respectives et prioriser celles sur lesquelles le programme va accompagner les communautés particulièrement pour leur transformation. Une activité primordiale dans le cycle du programme Mawe Tatu II.

B. OBJECTIFS

1. OBJECTIFS

L'analyse sociale et Action avait pour but principal de collecter les données au sein de la communauté en réunissant les hommes, femmes, jeunes (Filles et Garçons) et les leaders locaux afin d'identifier les normes sociales discriminatoires qui prévalent dans leurs communautés respectives dans le cadre du projet Mawe Tat II.

De manière spécifique l'enquête visait à :

- Prioriser les normes sociales (au maximum 3) sur lesquelles le programme Mawe Tatu II va accompagner les communautés particulièrement pour leur transformation ;
- Produire le rapport de l'enquête ASA dans lesquelles les normes identifiées et priorisées seront présentées.

C. METHODOLOGIE, CIBLES ET ECHANTILLONAGE

1. METHODOLOGIE

Afin d'atteindre les résultats escomptés par l'enquête ASA un questionnaire a été élaboré visant les différentes catégories des participants cible par l'enquête.

Ainsi, plusieurs méthodes ont été utilisées entre autre :

- **Exposé :** A travers cette méthodologie il était question d'expliquer chaque question afin que les participants aient une meilleure compréhension du questionnaire avant les discussions et échanges dans les focus groups.
- **Les Focus Groups :** cette méthodologie a permis de réunir ou regrouper les participants par catégorie (Hommes, femmes et jeunes/filles et garçons) afin de leur permettre de se sentir dans un environnement où ils peuvent répondre au questionnaire sans gêne. Dans chaque aire de santé ciblée, trois (3) focus groups étaient organisés, à savoir : un focus group des hommes, un focus group des femmes et un autre focus group des jeunes garçons et filles célibataires.
- **Discussions, échange et présentation en plénière :** Ces dernières ont été primordiales car à travers les discussions et échanges les participants ont partagé leurs points de vue, perceptions et réalités qu'ils observent dans leur

communauté au sujet des normes sociales. La présentation en plénière a permis d'avoir un aperçu général des éléments de réponse de chaque catégorie de participant.

- **Interview avec les personnes ou informateurs clés (autorités locales et leaders locaux) :** Etant donné que les autorités locales et les leaders locaux tel que les leaders religieux et les gardiens de coutumes sont ceux qui ont une influence au sein de la communauté, cette méthode a permis d'avoir un aperçu générale et perception sur les normes au sein de la communauté. Leurs échanges avec les facilitateurs de l'enquête ont été enregistré avec leur consentement verbale afin de bien transcrire les données collectes auprès de ces derniers.

2. CIBLES

L'enquête ASA vise à atteindre les catégories suivantes :

- **Les leaders religieux;**
- **Les leaders coutumiers;**
- **Les hommes mariés de la communauté (y compris les membres des groupes de réflexion) ;**
- **Les femmes mariées de la communauté (y compris les membres des AVECs) ;**
- **Les jeunes filles célibataires âgées de 13 à 24 ans (y compris les membres des AVECs) ;**
- **Les jeunes garçons célibataires âgés de 14 à 24 ans (y compris les membres des groupes de réflexion) ;**
- **Mes membres de la société civile ;**
- **Les responsables administratifs.**

3. ECHANTILLONAGE

Le choix et la sélection des participants a été fait compte tenu des catégories citées ci-haut.

Les tableaux ci-dessous indiquent la manière dont les participants ont été sectionnés et repartis dans les différentes zones de santé de deux (2) provinces ainsi que la répartition des focus groups :

a. Répartition des participants

CATEGORIE	PROVINCE DU NORD KIVU					
	Z.S. RUTSHURU	Z.S. NYIRAGONGO	Z.S. KARISIMBI	Z.S. GOMA	TOTAL	OBSERVATION
LES HOMMES						
Leaders religieux	7	7	7	7	28	
Leaders coutumiers	7	5	0	0	12	
Hommes mariés GR	10	3	10	12	35	
Hommes mariés de la communauté	20	9	16	22	67	
Membres de la société civile	7	6	5	9	27	
Responsables administratifs	10	3	6	9	28	
LES FEMMES						
Femmes mariées de la communauté	22	12	16	23	73	
Femmes mariées membres AVEC	20	9	14	18	61	
Femmes mariées administratives	10	6	8	9	33	
Femmes mariées Soci	10	6	6	10	32	
JEUNES FILLES CELIBATAIRES						
Jeunes filles célibataires	14	2	12	12	40	

communauté						
jeunes filles célibataires membres des AVEC	8	2	6	8	24	
Jeunes filles des GR	8	2	6	7	23	
LES JEUNES GARCONS CELIBATAIRES						
Jeunes garçons de la communauté	18	3	16	18	55	
jeunes garçons membre Groupe de réflexion	12	3	8	9	32	
TOTAL	183	78	136	173	570	

CATEGORIE	PROVINCE DU SUD KIVU					
	Z.S. IBANDA	Z.S. LEMERA	Z.S. BAGIRA	Z.S. KADUTU	Z.S. WALUNGU	TOTAL
LES HOMMES						
Leaders religieux	5	5	7	11	5	33
Leaders coutumiers	0	4	0	0	8	12
Hommes mariés de la communauté	7	5	7	11	7	37
Hommes mariés de GR	8	0	8	11	5	32
hommes de la SOCI	5	5	7	11	5	33
Hommes administratifs	5	5	7	10	5	32
LES FEMMES						
Femmes mariées membres des AVECs	8	0	8	13	8	37

Femmes mariées membres de la communauté	8	8	10	15	8	52
Femmes mariées de la SOCI	7	8	9	13	7	44
Femmes administratives	7	8	9	13	7	44
JEUNES FILLES CELIBATAIRES						
Jeunes filles célibataires Membres des AVECs	5	0	6	9	5	25
Jeunes filles célibataires membres des GR	5	0	6	9	5	25
Jeunes filles célibataires de la communauté	5	12	6	9	5	37
JEUNES GARCONS CELIBATAIRES						
Jeunes garçons célibataires membres des GR	8	0	9	13	8	38
Membres de la communauté	7	12	9	14	7	49
TOTAL	90	72	104	162	95	530

b. Répartition de Focus Groups par Zone de sante

• **NORD-KIVU**

Zone de santé	POPULATION TOTALE	%	Nbre de FG attendu	Participant attendu
Goma	56809	16%	10	180
Karisimbi	44547	13%	8	144
Nyiragongo	25535	7%	4	72
Rutshuru	59981	17%	9	162
TOTAL	186872		31	558

- **SUD-KIVU**

Zone de santé	POPULATION TOTALE	%	Nbre de FG attendu	Participant attendu
Ibanda	29656	18%	3	54
Kadutu	50274	30%	5	90
Bagira	33798	20%	4	72
Walungu	30728	18%	4	72
LEMERA	23193	14%	3	54
TOTAL	167649		19	342

D. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

a. Les enquêteurs / Facilitateurs

Les enquêteurs/Facilitateurs de l'Analyse Sociale et Action ont été les staffs des organisations qui mettent œuvre le programme Mawe Tatu II, CARE, COMEN, ADJ et GEL et qui ont suivi la formation sur l'approche ASA à Bukavu facilitée par le staff du projet MAnU.

Ils ont été déployés dans les différentes aires de sante des zones de sante dans lesquelles le projet intervient au Nord et Sud-Kivu.

En outre, ces enquêteurs ont été appuyés par des points focaux sélectionnés parmi les anciens facilitateurs des groupes de réflexion d'hommes qui maitrisent les aires de santé et avenues. Leurs taches primordiales étaient d'identifier les participants selon les categories, informer les autorités locales et préparer les lieux ou les Focus groups devraient avoir lieu.

Le tableau suivant reprend les staffs qui ont mené l'Analyse Sociale et Action :

N°	NOM ET POST NOM	SEXE	FONCTION	ORGANISATION
01	Matthieu SINDABAGOMA	M	T.O. sud Kivu	COMEN
02	Gladys SINDANI	F	T.O. nord Kivu	COMEN
03	Freddy LUBULA	M	Chargé de plaidoyer	COMEN
04	Théophile MUHINDO	M	Chargé de programmes	COMEN
05	Pacifique MURHABAZI	M	T.O. Nord Kivu	ADJ
06	Grâce BINJA	F	Chargée de plaidoyer	ADJ
07	Mireille MIHIGO	F	Chargée de plaidoyer	GEL
08	Rachel MUSINGI	F	Chargée de formation	GEL
09	Sylvie AMANI	F	Chargée de plaidoyer	CARE
10	Christian KASEREKA	M	Spécialiste Entrepreneuriat	CARE
11	Arthur KASAO	M	Spécialiste Engagement des hommes	CARE
12	Crispin BAHATI	M	Responsable MEAL	CARE
13	Blaise KIBISWA	M	Responsable national Plaidoyer	CARE

b. La taille d'un focus group et respect des mesures contre COVID-19.

Chaque focus group comptait au moins 6 personnes par catégories dont 6 hommes, 6 femmes, 3 garçons et 3 filles parmi lesquels les chefs coutumiers, les leaders religieux, les gardiens des normes et les autorités locales.

Pour rester dans les normes établies par les autorités dans le cadre de la prévention contre la pandémie de COVID-19, nous avons respecté les mesures de distanciation d'un mètre au moins lors des assises et chaque participant portait un masque. Chaque participant nettoyait les mains avec du gel liquide hydro-alcoolique avant d'entrer dans la salle pour l'enquête.

E. ZONES ET PERIODE DE L'ENQUETE

a. Zones

L'enquête s'est déroulée dans les neuf (9) zones de sante dans lesquelles le projet intervient dont 4 ZS dans la province du Nord –Kivu (Goma, Karisimbi, Nyiragongo et Rutshuru) et 5 dans le Sud-Kivu (Ibanda, Kadutu, Bagira, Walungu et Lemera)

b. Période

Pour la province du Nord-Kivu l'enquête a eu une durée de 12 jours soit du 1^{er} au 12 juin 2020 et pour la province du Sud-Kivu, 17 jours soit du 15 juin au 02 Juillet 2020.

F. DEROULEMENT DE L'ENQUETE ASA

Pour ce qui concerne le déroulement de cette enquête, une série d'étapes et activités ont été réalisé afin de s'assurer d'une bonne mise en œuvre de cette dernière. Il s'agit d'organiser :

- Les réunions préparatoires,
- Les séances d'évaluation ;
- Les séances de compilation des données récoltées dans les différentes zones de santé.

1. Les réunions préparatoires : cette activité consistait à faire les modalités pratiques (s'assurer que tous participants ont été mobilisés et que les autorités locales sont informées de la tenue de l'activité afin d'avoir une autorisation formelle, s'assurer de la sécurité des lieux, adapter les stratégies au contexte du milieu, repartir les enquêteurs/facilitateurs par zones et aires de sante, s'assurer les que les mesures barrières de prévention du COVID-19 sont respectées...)



Lors de la réunion préparatoire avec les facilitateurs ASA / Goma Nord-Kivu / Bureau COMEN

2. **Les séances d'évaluation** : cette activité consistait à évaluer la méthodologie, relever les défis rencontrés (points forts et points à améliorer) et la supervision.
3. **Les séances de compilation des données récoltés dans les différentes de santé** : à travers ces séances, il était question d'analyser les données collectées et d'identifier les normes sociales de genre qui seront proposées à la communauté afin qu'elles les priorisent et valident celles qui prévalent dans leurs communautés respectives.



Compilation, Analyse et identification des normes / Goma Nord-Kivu / Bureau COMEN



G. RESULTATS DE L'ENQUETE

Après compilation et analyse des données collectées au sein des communautés, voici les normes identifiées pour la province de Nord-Kivu dans 4 zones de sante (GOMA, KARISIMBI, NYIRAGONGO et RUTSHURU) et dans les 5 zones de sante au Sud-Kivu (IBANDA, KADUTU, BAGIRA, WALUNGU et LEMERA)

a. NORD-KIVU

ZONE DE SANTE	NORMES SOCIALES	PERSONNES TOUCHEES PAR LA NORMES	CONSÉQUENCES	IMPACT SUR LES PERSONNES TOUCHEES, LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTE	CHANGEMENTS POSITIFS QUI PEUVENT EMANER DU TRAITEMENT DE L'OBSTACLE SOCIAL	DEGRE DE FACILITER A CHANGER LA NORME
DOMAINE 1: LES PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE L'EGALITE DE GENRE						
Goma, Karisimbi, Nyiragono et Rutshuru	1. Il est socialement attendu que l'homme a la suprématie des droits et le pouvoir par rapport à la femme.	Les femmes/filles	Discrimination des femmes et filles ; Elles sont chosifiées ; Elles n'obtiennent pas la même part d'héritage que les hommes/filles ; manque de	Le mépris de la femme qui n'a pas eu des enfants garçons, la répudiation de la femme par son mari, la considération de la femme est réduite au sein de la famille et la communauté ; le manque de confiance	La jouissance des droits socio-économiques par la femme ; l'estimation des femmes par la communauté, la reconnaissance des compétences de la femme par la	La norme pourra être changée par l'encadrement des hommes et garçons sur la masculinité positive liées à l'autonomisation des femmes et filles à travers les AVECs, le plaidoyer auprès des gardiens des

			confiance en soi. Elles sont victimes des VBGs ;	en soi ; traumas, stress, la non exploitation des compétences que possède la femme.	communauté ;	coutumes ;
Goma, Nyiragongo, Karisimbi, Rutshuru	2. Il est socialement attendu que la femme a droit à l'héritage mais pas la même proportion que l'homme.	Les femmes et filles	La non jouissance des droits socio-économiques des femmes et filles ayant trait à l'héritage, la marginalisation des femmes et filles et leur exclusion ; dépendance des femmes et filles aux hommes ; la pauvreté ; la femme est sous-estimée par son mari ;	les femmes et filles sont considérées comme personnes étrangères à la famille ; la non accès des femmes au foncier (terre, champ) ; La non jouissance des droits socio-économiques des femmes et filles ;	La jouissance équitable des droits socio-économiques entre homme et femme, partage équitable de l'héritage ; facilité à accéder à la terre par les femmes et filles.	La norme pourra être changée en organisant le plaidoyer auprès des détenteurs des droits coutumiers et responsables religieux ; des séances de sensibilisations dans les groupes d'hommes sur les violences socio-économiques dont les femmes sont victimes ; les thèmes transversaux avec les femmes et filles ; la vulgarisation du nouveau code de la famille en matière d'héritage.
	3. Il est socialement attendu que tous les travaux ménagers sont	Les femmes et filles	Le faible taux de scolarité des filles ; Faible rentabilité scolaire des filles ; sous-estimation	Le faible taux de scolarité des filles ; Faible rentabilité scolaire des filles ; sous-estimation des	Accès aux capitaux, aux ressources, à l'emploi rémunéré ; croissance du taux de scolarité des filles ;	Sensibiliser les hommes et garçons sur leur participation aux travaux ménagers (thème sur la socialisation, la bonne

	réservés aux femmes.		des femmes et filles ; le mariage précoce ; retard de croissance de la fille ; santé de la femme est affectée ;	femmes et filles ; le mariage précoce ; accès limitée aux opportunités (emplois rémunérés, aux ressources et aux capitaux) ; suprématie de l'homme est accentué ;	croissance de la rentabilité scolaire des filles ; estime de soi ; épanouissement des filles et femmes ;	paternité, ...) ; Des dialogues mixtes des femmes membres des AVECs et leurs époux hommes engagés ; Sensibilisation sur les thèmes transversaux avec les femmes et filles membres des AVECs sur la répartition des tâches domestiques entre les enfants. Sensibiliser les leaders religieux à conscientiser les hommes et les jeunes à la participation des travaux ménagers ;
	Il est socialement attendu que la femme ne doit pas participer à la discussion de la dot.	Les femmes et filles	Frustration ; manque de confiance en soi ;	Limitation de la liberté d'expression de la femme ; la femme est conservatrice de la norme ; renforcement du système patriarcal : "Mwanamuke hazalake, mtoto ni wa baba" ;	La femme recouvre sa liberté d'expression totale ; la participation de la femme aux discussions de la dot ; Les avis de la femme sont pris en compte ; L'estime de soi	Sensibiliser les hommes et garçons sur leur participation des femmes aux discussions de la dot (thème sur la socialisation, la masculinité positive, ...) ; organiser des dialogues communautaires sur la participation des femmes

					augmenté ;	<p>à la prise de décision au niveau familial ;</p> <p>Sensibilisation des femmes et filles sur les thèmes transversaux afin qu'elles soient conscientisées de leurs droits à la participation aux discussions de la dot ;</p> <p>Sensibiliser les leaders religieux afin de conscientiser les hommes et les garçons sur la participation des femmes aux discussions de la dot.</p>
Rutshuru et Nyiragongo	Il est socialement attendu que les femmes/filles ne doivent pas participer aux conseils des sages "Baraza la wazee"	Femmes et filles	<p>Marginalisation des femmes,</p> <p>Exclusion des femmes et filles ; les femmes et filles subissent les décisions prises par les hommes ;</p>	La non inclusivité de la femme au sein des conseils de sages, déconsidération des femmes; la non prise en compte des besoins sexospécifiques des femmes par le conseil des sages ; non exploitation des compétences de la femme pour le	<p>Les conseils de sages sont inclusifs ;</p> <p>La femme est considérée au sein de la communauté ; les femmes participent et décident sur des questions qui les concernent au sein du conseil des sages.</p>	<p>Mener le plaidoyer auprès des leaders communautaires sur l'inclusion des femmes au sein du conseil des sages ; conscientiser les femmes et filles membres des AVECs sur leur participation aux conseils des sages ; organiser les dialogues communautaires avec les</p>

				développement de la communauté.		leaders sur la participation des femmes et filles au conseil des sages.
DOMAINE 2 : PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE LA VIOLENCE SEXUELLE ET SEXISTE (VSBG)						
Goma, Karisimbi, Nyiragongo, Rutshuru.	Il est socialement attendu qu'une femme/fille ne doit pas revendiquer ses droits.	Femmes et filles	Ces femmes sont rejetées par la communauté ; elles sont exclues ; elles sont étiquetées (victimes des préjugés et stéréotypes) ; Frustration ; VBGs ; répudiation de la femme par son mari ;	Ces femmes sont rejetées par la communauté ; Discrimination sociale des femmes et filles ; découragement d'autres femmes qui veulent revendiquer ; chance réduite de trouver un fiancé ;	Les droits des femmes sont respectés ; Les femmes sont réhabilitées dans leurs droits ; la jouissance de son droit de liberté d'expression est garantie ; Les cas des VBGs sont réduits ;	Sensibiliser les hommes et garçons sur les violences basées sur le genre dans les groupes de réflexion ; sensibiliser les femmes et filles dans les AVECs sur leurs droits ; faire la médiation entre les conjoints en conflits conjugaux; organiser des émissions radio diffusées sur des thématiques liées aux droits des femmes;
	Il est socialement attendu qu'un homme peut frapper sa femme pour l'éduquer.	Femmes et filles	L'intégrité physique de la femme est affectée, traumas ; séparation des conjoints ; humiliation de la femme ; dégoût de	Mauvais exemple pour les enfants ; traumas des enfants ; délinquance juvénile ; enfants de la rue ; infidélité de la femme ; maladie psychosomatique de la	Respect de l'intégrité physique de la femme ; promotion de famille idéale ; harmonie dans le ménage ;	Sensibiliser les hommes et les garçons sur la bonne paternité ; organiser des émissions ; sensibiliser les femmes et filles sur leurs droits et devoirs ; la médiation des couples en

			la vie conjugale ;	femme ; divorce ;		conflits familiaux ;
DOMAINE 3 : NORMES SOCIALES, RELATIONS DE POUVOIR ET DECISION						
Goma, Karisimbi, Nyiragongo et Rutshuru	Il est socialement attendu que l'homme peut prendre une décision et l'exécuter sans l'approbation de sa femme.	Femmes et les enfants (filles et garçons)	Marginalisation des femmes, Exclusion des femmes ; les femmes et les enfants subissent les décisions prises par le papa ; séparation des conjoints ; crise de confiance entre conjoints ;	Impact négatif sur le revenu et la gestion des ressources du ménage ; L'éducation des enfants affectée ; déséquilibre social entre conjoints ; crise de confiance entre conjoints.	Décision concertée dans le ménage ; gestion collégiale des revenus du ménage ;	Séance mixte entre les hommes et les femmes (couples) sur la gestion concertée des revenus du ménage ; capacitation des femmes et filles sur la gestion financière ; théâtre de rue sur la gestion concertée ; sensibilisation des femmes dans les assemblées générales des AVECs ;
DOMAINE 4 : LES PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE L'ENTREPREURIAT DES FEMMES ET JEUNES						
	Il est socialement attendu que la femme ne doit pas avoir son propre revenu. (Déjà rencontrée dans une autre norme)					
DOMAINE 5 : LES PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES, PERCEPTIONS ET ATTITUDES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE L'UTILISATION DES						

SERVICES DE DROITS EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE/ PLANIFICATION FAMILIALE

<p>Il est socialement attendu que la femme doit toujours procréer.</p>	<p>Femmes et filles</p>	<p>Vieillesse précoce de la femme ; santé fragile de la mère et des enfants, la femme n' a pas de temps de repos ; la santé reproductive de la mère est affectée ; grossesse à haut risque ; avortement répété ; accouchement à haut risque ; malnutrition des enfants ; infidélité du mari ;</p>	<p>Limitation de jouissance des droits socio-économiques des femmes et filles ; baisse de revenus du ménage (pauvreté) ; enfants de la rue ; délinquance juvénile ; faible scolarité des enfants ; abandon de famille par le mari ;</p>	<p>Maternité protégée ; utilisation des méthodes de PF (espacement et limitation) ; amélioration de la santé de la famille : papa, maman et enfants) ; amélioration du revenu du ménage ;</p>	<p>Sensibilisation des hommes et femmes en couple sur la planification familiale ; organisation des séances de discussion sur les thèmes transversaux liés à la PF avec les femmes membres des AVEC ; émission radio sur la PF ;</p>
<p>Il est socialement attendu que la femme ne peut pas refuser l'acte sexuel à son mari.</p>	<p>Femme</p>	<p>Grossesse indésirable ; IST ; les VSBGs ; infidélité du mari et de la femme ; traumas de la femme ;</p>	<p>Frigidité ; maladies psychosomatiques , avortement volontaire, répudiation de la femme ;</p>	<p>Discussion au sujet de la sexualité ; relations conjugales consenties ;</p>	<p>Sensibilisation des hommes dans les groupes de réflexion sur le dialogue et respect mutuel entre conjoints ; sensibiliser les femmes sur les méthodes de PF et la</p>

			séparation des conjoints ;			SSR.
	Il est socialement attendu que le couple ne doit pas parler de la vie sexuelle.	Femme et homme	Grossesse indésirable ; non satisfaction sexuelle des couples ; dégoût sexuel ;	Sentiment de culpabilité chez le mari ; infidélité des conjoints ; traumas ;	Discussion au sujet de la sexualité ; relations conjugales consenties ; renforcement de la fidélité des couples ;	Sensibilisation des hommes dans les groupes de réflexion et les femmes membres des AVECs sur les méthodes de PF et la SSR.

b. SUD-KIVU

ZONE DE SANTE	NORMES SOCIALES	PERSONNES TOUCHEES PAR LA NORMES	CONSÉQUENCES	IMPACT SUR LES PERSONNES TOUCHEES, LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTE	CHANGEMENTS POSITIFS QUI PEUVENT EMANER DU TRAITEMENT DE L'OBSTACLE SOCIAL	DEGRE DE FACILITER A CHANGER LA NORME
DOMAINE 1: LES PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE L'EGALITE DE GENRE						
VILLE DE BUKAVU, WALUNGU et LEMERA	1. Il est socialement attendu que l'enfant garçon est plus préféré que l'enfant fille parce que c'est lui perpétue le nom de la famille au sein de la communauté.	Les femmes/filles	Discrimination des femmes et filles ; Non considération de la femme dans sa famille ; Elles n'obtiennent pas la même part d'héritage que les hommes/filles ; manque de confiance en soi. Elles sont victimes des VBGs ; Les filles sont considérées comme des étrangères au sein de leurs propres familles.	La non considération de la femme dans la famille et dans société, le mépris de la femme qui n'a pas eu des enfants garçons, la répudiation de la femme par son mari ; le manque de confiance en soi ; la culpabilité, traumas, stress, la non exploitation des compétences que possède la femme.	Le respect de la dignité de la femme dans la communauté, la jouissance des droits socio-économiques par la femme ; l'estimation des femmes par la communauté, la reconnaissance des compétences de la femme par la communauté ; considération des points de vue de la femme dans les instances de prise des décisions.	Le plaidoyer auprès des gardiens des coutumes ; Organisation des dialogues communautaires ; Sensibilisation pour l'implication des leaders religieux, les acteurs de la société civile ; La norme pourra être changée par l'encadrement des hommes et garçons sur la masculinité positive liées à l'autonomisation des femmes et filles à travers les AVECs,

	<p>2. Il est socialement attendu que l'homme doit toujours avoir la suprématie des droits et de pouvoir par rapport la femme</p>	<p>Les femmes et les filles</p>	<p>La discrimination de la femme dans la société, la non reconnaissance des droits de la femme, la stigmatisation de la femme,</p>	<p>La sous-estimation de la femme par elle-même ; les traumas ; l'improductivité de la femme.</p>	<p>Le genre est promu dans la société ;</p>	<p>Accompagnement des hommes dans le Baraza, l'organisation des dialogues communautaires, formation sur les thèmes transversaux dans les AVECs ; plaidoyer auprès des politiques pour intégrer la santé mentale dans soins primaires.</p>
	<p>3. Il est socialement attendu que la femme ne peut pas participer équitablement à l'héritage au même titre que l'homme parce qu'elle est considérée comme étrangère dans sa famille</p>	<p>Les femmes et filles</p>	<p>L'exclusion de la femme dans la famille, La non jouissances des droits socio-économiques des femmes et filles ayant trait à l'héritage ; la marginalisation des femmes et filles ; dépendance des femmes et filles aux hommes ; la pauvreté ; la femme est sous-estimée par son</p>	<p>les femmes et filles sont considérées comme personnes étrangères à la famille ; la non accès des femmes au foncier (terre, champ) ; La non jouissances des droits socio-économiques des femmes et filles ;</p>	<p>La facilité à accéder à la terre par les femmes et filles ; partage équitable de l'héritage ; la jouissance équitable des droits socio-économiques entre homme et femme.</p>	<p>La norme pourra être changée en organisant le plaidoyer auprès des détenteurs des droits coutumiers et responsables religieux; des séances de sensibilisations dans les groupes d'hommes sur les violences socio-économiques dont les femmes sont victimes ; les thèmes transversaux avec les femmes et filles ; la vulgarisation du nouveau code de la famille en matière d'héritage.</p>

			mari ;			
	4. Il est socialement attendu que les travaux ménagers sont réservés aux femmes.	Les femmes et filles	La maturité précoce des filles ; croissance retardée des filles, faible taux de scolarité des filles ; la santé de la femme est affectée, le mariage précoce ;	L'accès limité aux opportunités (emplois rémunérés, aux ressources et aux capitaux) ; la suprématie de l'homme est accentuée ; Faible rentabilité scolaire des filles ; sous-estimation des femmes et filles ; Le faible taux de scolarité des filles ; ; le mariage précoce ;	Croissance du taux de scolarité des filles ; croissance de la rentabilité scolaire des filles ; estime de soi ; épanouissement des filles et femmes ; Accès aux capitaux, aux ressources, à l'emploi rémunéré ;	Sensibiliser les hommes et garçons sur leur participation aux travaux ménagers (thème sur la socialisation, la bonne paternité, ...) ; Des dialogues mixtes des femmes membres des AVECs et leurs époux hommes engagés ; Sensibilisation sur les thèmes transversaux avec les femmes et filles membres des AVECs sur la répartition des tâches domestiques entre les enfants. Sensibiliser les leaders religieux à conscientiser les hommes et les jeunes à la participation des travaux ménagers ;
	5. Il est socialement attendu que la	Les femmes	Frustration ; manque de confiance en soi ;	Limitation de la liberté d'expression de la femme ; la	Les avis de la femme sont pris en compte ; L'estime de soi	Sensibiliser les leaders religieux afin de conscientiser les hommes

	<p>femme ne doit pas participer à la discussion de la dot.</p>			<p>femme est conservatrice de la norme ; renforcement du système patriarcal : "Mwanamuke hazalake, mtoto ni wa baba" ;</p>	<p>augmenté ; La femme recouvre sa liberté d'expression totale ; la participation de la femme aux discussions de la dot ;</p>	<p>et les garçons sur la participation des femmes aux discussions de la dot ; organiser des dialogues communautaires sur la participation des femmes à la prise de décision au niveau familial ;</p> <p>Sensibilisation des femmes et filles sur les thèmes transversaux afin qu'elles soient conscientisées de leurs droits à la participation aux discussions de la dot ; Sensibiliser les hommes et garçons sur leur participation des femmes aux discussions de la dot (thème sur la socialisation, la masculinité positive, ...) ; Sensibiliser les hommes et garçons sur leur participation des femmes aux discussions de la dot (thème sur la socialisation, la masculinité positive, ...) ;</p>
--	--	--	--	--	--	---

IKOMA (walungu), KIDOTI (Lemera)	6. Il est socialement attendu que la femme ne peut diriger les hommes ou occuper un poste de responsabilité dans la communauté.	Les femmes et les filles	Marginalisation de la femme/fille, la sous-estimation de la femme dans la société, manque d'estime de soi.	Mépris de la femme, faible taux de scolarité des filles, perte d'envie d'étudier pour les femmes, faible représentation de la femme dans les instances de prise des décisions.	Estimation de la femme, forte représentation des femmes aux instances de prise des décisions, envie d'étudier des femmes, forte taux de scolarité des enfants filles	Séances mixtes dans les groupes de réflexion sur les thèmes en rapport avec les droits de l'homme, plaidoyer auprès des autorités étatiques et coutumières sur l'implication de la femme dans les instances de prise de décision, formation sur les thèmes transversaux dans les VSLA
DOMAINE 2 : PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE LA VIOLENCE SEXUELLE ET SEXISTE (VSBG)						
WALUNGU, LEMERA.	7. Il est socialement attendu qu'une femme peut être frappée par son mari pour l'éduquer parce qu'elle est considérée comme un enfant dans la communauté.	Femmes	dégout de la vie conjugale ; L'intégrité physique de la femme est affectée, traumatismes ; séparation des conjoints ; humiliation de la femme ;	infidélité de la femme ; Mauvais exemple pour les enfants ; traumatismes des enfants ; délinquance juvénile ; enfants de la rue ; maladie psychosomatique de la femme ; divorce ;	Respect de l'intégrité physique de la femme ; promotion de famille idéale ; harmonie dans le ménage ;	Plaidoyer auprès des politiques sur l'intégration de la santé mentale dans les soins primaires ; organisation des dialogues communautaires sur la non stigmatisation des femmes, sensibiliser les hommes et les garçons sur la bonne paternité ; organiser des émissions ; sensibiliser les femmes et filles sur leurs droits et devoirs ; la médiation des couples en

						conflits familiaux ;
WALUNGU et LEMERA	8. Il est socialement attendu qu'une femme ne doit pas revendiquer ses droits devant les hommes.	Femmes et filles	Frustration de la femme, les femmes sont rejetées par la communauté ; elles sont exclues ; elles sont étiquetées (victimes des préjugés et stéréotypes) ; frustration ; VBGs ; dislocation du foyer ;	Discrimination sociale des femmes et filles ; découragement d'autres femmes qui veulent revendiquer ; chance réduite de trouver un fiancé ;	Les droits des femmes sont respectés ; Les femmes sont réhabilitées dans leurs droits; la jouissance de son droit de liberté d'expression est garantie; Les cas des VBGs sont réduits ;	Sensibiliser les hommes et garçons sur les violences basées sur le genre dans les groupes de réflexion ; sensibiliser les femmes et filles dans les AVECs sur leurs droits ; faire la médiation entre les conjoints en conflits conjugaux; organiser des émissions radio diffusées sur des thématiques liées aux droits des femmes;
DOMAINE 3 : NORMES SOCIALES, RELATIONS DE POUVOIR ET DECISION						
WALUNGU	9. Il est socialement attendu qu'une femme ne peut pas prendre une décision dans le ménage tant que son mari est vivant	Femmes et filles	Marginalisation des femmes, Exclusion des femmes; les femmes et les enfants subissent les décisions prises par le papa; crise de	Déséquilibre social entre conjoints ; Impact négatif sur le revenu et la gestion des ressources du ménage ; L'éducation des enfants affectée ;	Décision concertée dans le ménage ; gestion collégiale des revenus du ménage ;	Capacitation des femmes et filles sur la gestion financière ; Séance mixte entre les hommes et les femmes (couples) sur la gestion concertée des revenus du ménage ; théâtre de rue sur la gestion concertée ; sensibilisation

	Il est socialement attendu qu'une femme ne peut pas prendre une décision sans l'autorisation de son mari		confiance entre conjoints ;			des femmes dans les assemblées générales des AVECs ;
DOMAINE 4 : LES PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE L'ENTREPREURIAT DES FEMMES ET JEUNES						
RAS						
DOMAINE 5 : LES PRATIQUES ET NORMES COMMUNAUTAIRES, PERCEPTIONS ET ATTITUDES COMMUNAUTAIRES AU SUJET DE L'UTILISATION DES SERVICES DE DROITS EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE/ PLANIFICATION FAMILIALE						
BUKAVU, WALUNGU et LEMERA	10. Il est socialement attendu que la femme doit toujours procréer parce que les enfants constituent une richesse dans la communauté.	Femmes et filles	Grossesse à haut risque ; avortement à répétition; accouchement à haut risque ; malnutrition des enfants ; infidélité du mari ; vieillissement précoce de la femme ; santé fragile de la mère et des enfants, la femme n'a pas de temps de repos ; la santé reproductive	Limitation de jouissance des droits socio-économiques des femmes et filles ; baisse de revenus du ménage (pauvreté) ; enfants de la rue ; délinquance juvénile ; faible scolarité des enfants ; abandon de famille par le mari.	Maternité protégée ; utilisation des méthodes de PF (espacement et limitation) ; amélioration de la santé de la famille : papa, maman et enfants) ; amélioration du revenu du ménage.	Sensibilisation des hommes et femmes en couple sur la planification familiale ; organisation des séances de discussion sur les thèmes transversaux liés à la PF avec les femmes membres des AVECs ; émission radio sur la PF ;

			de la mère est affectée ;			
KAHEMBARI, LEMERA et IKOMA	12. Il est socialement attendu qu'une femme ne peut pas demander verbalement des rapports sexuels à son mari.	Femmes et filles	Infidélité de la femme, traumas, VBGs	inhibition des désirs sexuels (frigidité), traumas, divorce	Dialogue dans le couple	Dialogue communautaire, séance mixte dans les groupes de réflexion des hommes, thèmes transversaux dans les AVECs.
	11. Il est socialement attendu qu'une femme ne peut pas refuser des rapports sexuels à son mari	Femmes et filles	Grossesse indésirable ; IST ; les VSBGs ; infidélité du mari et de la femme; traumas de la femme ; séparation des conjoints ;	Frigidité ; maladies psychosomatiques, avortement volontaire, répudiation de la femme ;	Discussion au sujet de la sexualité ; relations conjugales consenties ;	Sensibilisation des hommes dans les groupes de réflexion sur le dialogue et respect mutuel entre conjoints; sensibiliser les femmes sur les méthodes de PF et la SSR.
	12. Il est socialement attendu qu'un homme ne peut pas accompagner sa femme aux CPN et CPoN	Femmes	Avortement, Rapport sexuel précoce après accouchement,	Béance du col, prolapsus de l'utérus,	Abstinence pendant la période de risque	Sensibilisation des hommes dans les groupes de réflexion sur l'importance d'accompagner leurs femmes aux CPN et CPoN

H. LES DEFIS RENCONTRES

Le défis majeur rencontre lors de la mise en œuvre de cette enquête était due au COVID-19 qui n'a pas permis que l'activité se déroule tel que prévue et selon les normes et principes de l'approche ASA.

Outre cela, voici les autres difficultés ou défis rencontrés :

- L'interprétation du guide à langue locale dans la communauté ; ça nécessite une traduction en langue locale pour la compréhension des participants surtout pour certaines femmes qui ne savent pas lire ni écrire,
- La mise en commun n'a pas été facile suite à un questionnaire long, l'adaptation du questionnaire serait un préalable ;
- Non prise en charge des frais de transport des Agents villageois de ADJ, de songer à la motivation des points focus qui facilitent l'activité sur terrain vus les multiples tâches et courses pendant l'activités ASA,
- Les formalités administratives retardaient aussi le début des activités, d'informer avant et tenir compte du service minimum,
- Les mesures de COVID -19 ont tiré à longueur les activités dans les sites et n'ont permis de réunir à la fois un nombre voulu dans l'enquête.
- Le fait de réduire l'équipe des facilitateurs de l'enquête ASA lors de cette activité à Bukavu a donné beaucoup de peines à l'équipe restreinte qui organisait deux focus groups par jour dans des sites éloignés.
- Un seul véhicule minibus pour toute l'équipe de facilitateurs n'a pas rendu la tâche facile d'être dans le site à temps dans la ville de Bukavu, étant donné la distance qui séparait les lieux où s'organisaient les enquêtes ; ainsi, certains facilitateurs étaient déployés dans les sites avec retard ;
- La logistique à Lemera en terme de logement n'est pas adaptée, car il n'y a pas de centre d'accueil équipé ;
- La route vers Lemera n'est pas bien aménagée, et selon les sources dignes de foi, en l'occurrence le chef de poste d'encadrement administratif, la situation sécuritaire est volatile ;
- En cette période de COVID-19, le service minimum des bureaux administratifs de Walungu n'a pas permis à l'équipe en mission de rendre les civilités le jour d'arrivée, et le jour suivant, le bureau de la chefferie a un seul agent de permanence. Il a fallu négocier pour avoir le visa afin de mener l'activité ;

I. CONCLUSIONS

L'enquête ASA a permis d'avoir un aperçu général à la manière dont les normes sociales sont vécues dans la communauté, en privilégiant une catégorie (Hommes et jeunes garçons) au détriment des femmes et jeunes filles qui sont marginalisées et privées de leurs droits. Les résultats collectés lors de l'enquête ASA permettront au programme MAWE TATU II d'accompagner la communauté afin que ces normes sociales discriminatoires soient transformées. Une réussite pour le programme Mawe Tatu II.

ANNEXES

A. PHOTOS (Différentes photos illustrant les FG dans les différentes ZS)





B. QUESTIONNAIRE ASA REDUIT

Questions de discussion

Domaine 1 : Les pratiques et Normes communautaires au sujet de l'égalité de genre

1. Pour le sexe de l'enfant, entre le sexe masculin et le sexe féminin, quel est le sexe le plus préféré dans votre communauté/sous-groupe ? pourquoi ?
2. Que disent les gens de votre catégorie/sous-groupe dans la communauté à propos de l'égalité des droits entre l'homme et la femme ?
3. Que disent les gens de votre catégorie/sous-groupes dans votre communauté à propos de ceux qui font la promotion de l'égalité des droits entre l'homme et la femme ?
4. Quelle différence trouvez-vous entre les droits de l'homme et de la femme ? Et quelle est la perception de la communauté par rapport à ça ?
5. Qui entre l'homme et la femme pourrait avoir de la suprématie des droits par rapport à l'autre ? Quels sont ces droits et pourquoi pensez-vous de cette manière-là ?
6. Dans votre communauté, comment est réparti l'héritage des biens entre les femmes/filles et les hommes/garçons ?
7. Dans quelle manière ces tâches et responsabilités ci-dessous sont vécu dans votre communauté entre les hommes/garçons et les femmes/filles ?

Taches/Responsabilités	Réponse
Puiser de l'eau	
Faire la vaisselle	
Faire la lessive	
Balayer la parcelle	
Torchonner la maison	
Préparer la nourriture	
Prendre soin des enfants à la	

maison	
Etre Chef de classe	
Participer à la Réunion de « Baraza ya Wazee »	
Etre chef de localité/Groupement/Chefferie	
Chef d'une entreprise	
Chef d'équipe	
Réconcilier les gens en cas de conflit	
Etre scolarisé	
Héritage des biens	
Etre propriétaire ou acheter de la terre/Champ	
Participer à la discussion de la dot	
Participer aux travaux communautaires (Salongo)	
Autre (Préciser).....	

8. Quelles sont les raisons qui empêchent certaines femmes à occuper des postes de responsabilité dans votre communauté ?
9. Comment la communauté et la famille réagit-elle quand une femme ou une fille occupe le poste de responsabilité devant les hommes ?
10. Qui selon votre communauté ne sont pas supposés être éligibles à occuper les postes de dirigeants ?

Domaine 2 : Pratiques et normes communautaires au sujet de la violence sexuelle et sexiste (VSBG)

1. Quelle signification donne-t-on au fait pour un homme de frapper son épouse ? Quelle pourra être la cause de ce comportement ?
2. Comment prend on en charge les femmes/Filles survivantes de violences sexuelles ou celles basées sur le genre dans votre communauté ?
3. Y a-t-il des cas de violences sexuelles et basées sur le genre dans votre communauté ? Si oui, quelles en sont les causes et les conséquences ?
4. Comment les violences sexuelles et basées sur le genre sont-ils perçus et vécus dans votre communauté ?
5. Comment sont perçues les femmes et filles qui revendiquent leurs droits au sein de votre communauté ?
6. Comment sont perçus les hommes et les garçons qui luttent contre les VSBG au sein de la communauté ?

Domaine 3 : Normes sociales, relations de pouvoir et décision

1. Pouvez-vous décrire un homme idéal ?
2. Pouvez-vous décrire une femme idéale ?
3. Pouvez-vous décrire une famille idéale ?
4. Que pensez-vous être le rôle de la femme dans la gestion du ménage ?
5. Comment les femmes et les jeunes participent à la prise de décisions dans les structures communautaires à différents niveaux en rapport avec leurs droits socio-économiques (accès aux capitaux, accès aux connaissances et compétences, accès aux marchés) ?
6. Quelles sont les pratiques qui limitent les possibilités des femmes et des jeunes à exercer leurs droits socio-économiques dans votre communauté ?
7. Les femmes sont-elles le droit d'avoir un avis contraire à celles de leurs maris au sein de leurs ménages ? Dans quelles conditions ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
8. Comment réagit la communauté quand un homme prend une décision non approuvée par sa femme au sein du ménage ?
9. Comment réagit la communauté quand une femme prend une décision non approuvée par son mari au sein du ménage ?
10. Comment les décisions sont-elles prises dans les ménages au sein de votre communauté ?

Domaine 4 : Les pratiques et Normes communautaires au sujet de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes

1. Que disent les gens de votre communauté à propos de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes ?
2. Que pensez-vous de la femme ou de la jeune fille qui gagnent beaucoup d'argent dans ses activités et prend en charge sa famille ?
3. Que disent les gens de votre catégorie à propos des hommes et des garçons qui soutiennent l'entrepreneuriat des femmes (leurs épouses, leurs sœurs, leurs mères) ?
4. Comment es gens de votre communauté soutiennent-ils les initiatives des femmes et des jeunes en matière d'entrepreneuriat ?
5. Dans votre communauté existe-t-il des services financiers opérationnels (COOPEC, banque, IMF) ? si oui les quels ?
6. Comment appréciez-vous les conditions auxquelles sont soumises les femmes et les jeunes par les services financiers opérationnels dans votre milieu ?
7. Dans quelle mesure les femmes, les hommes et les jeunes entrepreneurs ont-ils les mêmes opportunités pour avoir accès au marché, aux ressources et capitaux ?

Domaine 5 : Les pratiques et Normes communautaires, perceptions et attitudes communautaires au sujet de l'utilisation des services de droits en santé sexuelle et reproductive/ planification familiale

1. Que pensent les gens dans votre communauté/ sous-groupe à propos de l'espacement et de la limitation des naissances ?
2. Que pensent et disent les gens dans votre communauté/sous-groupe à propos des méthodes de planification familiale ?
3. Comment la communauté/ sous-groupe perçoit-elle les couples qui recourent à la planification familiale ?
4. Comment la communauté/sous-groupe perçoit-elle les jeunes célibataires qui recourent à la planification familiale ?
5. Quelles sont les catégories des personnes qui, dans votre communauté/sous-groupe, sont autorisées à utiliser les méthodes de planification familiale ?
6. Dans votre communauté, qui a le pouvoir de décider sur la planification familiale et du type de la méthode à utiliser dans le couple ?
7. Dans quelles conditions les femmes sont-elles le droit de refuser ou de demander d'avoir des rapports sexuels ?
8. Que pense la communauté de ces hommes qui accompagnent leurs femmes aux CPN et CPoN ?